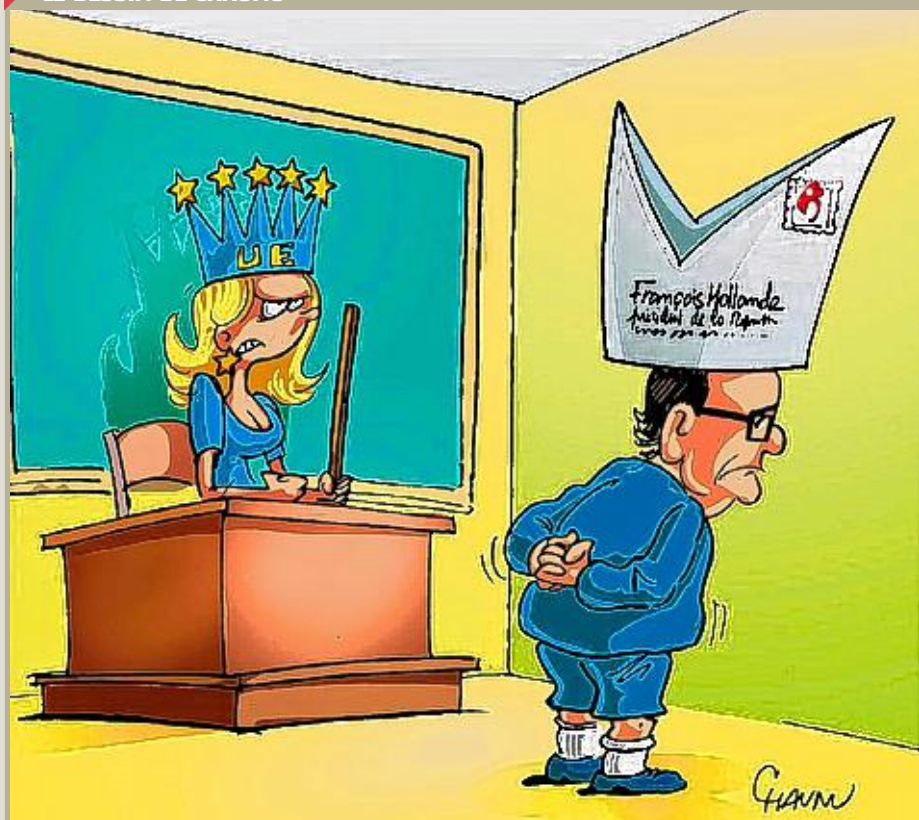


LE DESSIN DE CHAUNU



L'ÉDITORIAL DE SÉBASTIEN LACROIX



Bad Friday pour David Cameron

Le moins qu'on puisse dire, c'est que François Hollande ne manque pas de culot. Lorsque David Cameron, Premier ministre britannique, a sauté au plafond devant la rallonge budgétaire de 2,1 milliards d'euros réclamée par Bruxelles, s'écriant qu'ils pouvaient tous aller se faire voir, qu'il ne paierait pas un penny supplémentaire, François Hollande lui a rétorqué texto : « Le respect des traités, c'est pour tout le monde. » Il fallait oser ! Venant de la part du président de la France, pays ostensiblement en dehors des clous budgétaires, la mise au point ne manque pas de sel. Sûr qu'en l'entendant, David Cameron a dû sauter au plafond une deuxième fois dans la journée.

Car, non seulement la France est bien partie pour se faire retoquer son projet de budget par la Commission, mais en plus, elle nargue Bruxelles depuis des mois en estimant que les efforts consentis sont suffisants, qu'elle ne ferait pas plus, et que, si l'Europe est en

panne, c'est la faute à cette pingre d'Angela. En prime, histoire d'achever ce pauvre Cameron, la rallonge de 2,1 milliards d'euros doit partir pour moitié dans les caisses de la France, en raison d'un trop perçu. En gros, le pays qui affiche la plus belle croissance de la zone est sanctionné par Bruxelles puis remis à sa place par l'un des cancrès de la classe.

Le pompon, c'est que les réajustements des contributions des différents pays proviennent des nouvelles règles de calcul du PIB. Sont désormais intégrés les chiffres de la prostitution et de la filière drogue, de la production à la commercialisation. Or ces deux marmelles à haute valeur ajoutée de l'économie britannique ont contribué à hauteur de 0,5% aux richesses produites par le royaume.

La colère de David Cameron précède à l'évidence l'exaspération du peuple britannique qui réclame la sortie de l'Union européenne. Laquelle fait tout pour l'accélérer.

Des drones pour scruter les sols

AGRICULTURE Les drones sont de plus en plus utilisés pour l'observation aérienne des cultures. Un agriculteur de l'Aisne mise ainsi beaucoup sur ce nouveau service depuis un an.

Pour bien voir un sol, rien de mieux que... le ciel. C'est la constatation de Stéphane Maladry, cultivateur dans l'Aisne, à Ébouleau. Installé depuis 2004, il produit du blé, des betteraves, du colza, de l'orge de printemps, des féveroles. Depuis une année, il utilise des engins gérés par la société parisienne Drone Agricole pour mieux accompagner l'évolution des plantes. Les parcelles sont souvent bien différentes des autres.

Prévoir l'arrivée des maladies

Sur des cartes établies d'après les survols de drones, des tâches indiquent bien cette variété. Le vert représente 20% de producti-



Stéphane Maladry, agriculteur dans l'Aisne, peut visualiser des cartes de ses plantations établies par un drone. Thierry de Lestang Parade

Drone Agricole travaille déjà avec près de 5 000 agriculteurs en France et veut survoler entre 45 000 et 70 000 hectares

vité en plus, le rouge 20% en moins. L'observation est suivie de l'action. Un boîtier de semoir à engrais lit la carte chargée sur une clé USB. « L'objectif est d'apporter ce dont la plante a besoin. Ce n'est pas de produire plus », explique l'agriculteur. Si l'on doute de cette dernière affirmation, notre interlocuteur sait avancer

des données précises. « Sur un hectare, il y a 3 000 tonnes de terres cultivables. Je ne peux donc pas changer sa nature. Je suis obligé de composer avec elle. »

Avec cette méthode, des économies peuvent être réalisées en utilisant moins d'azote sur les surfaces pas vraiment géné-

reuses et appelées à le rester. Stéphane Maladry indique que cela ne constitue pas une priorité. Celle-ci, pour lui, reste la bonne connaissance du sol. Pour mieux veiller sur ses plantes. Il espère ainsi prévoir l'arrivée des maladies dans plusieurs années avec une détection précoce.

Cette étape est déjà franchie selon Timothée Barbier, fondateur et directeur de la société Drone agricole implantée à Paris. Il affirme observer la mauvaise santé de betteraves en partenariat avec des chercheurs. Surtout, il affiche un enthousiasme étonnant. « Notre développement est

L'ESSENTIEL

- La société Drone Agricole, basée à Paris, a un an d'existence et emploie sept personnes.
- Elle dispose de quatre drones et d'autres engins volants.
- Le coût d'une machine est compris entre 25 000 et 30 000 euros.
- Stéphane Maladry, agriculteur dans l'Aisne, évalue le coût d'utilisation à l'hectare à 30 euros avec plusieurs survols.
- Le cultivateur estime que la méthode permet de répondre aux besoins réels de la végétation en lui procurant de l'azote.

monstrueux dans les Ardennes, la Marne et L'Aisne. Nous sommes d'ailleurs plus implantés en Picardie qu'en Champagne avec un millier d'hectares observés. Sa société est spécialisée dans les grandes cultures avec des engins capables de voler une heure sur plus de deux cents hectares. La viticulture se prête moins à cette technique avec des surfaces moins grandes. Selon lui, la spécialisation lui permet de mieux atteindre ses objectifs. Mais il sait garder les pieds sur terre. « Un drone et un cerf-volant font la même tâche. Ce qui compte, c'est l'interprétation des données. »

THIERRY DE LESTANG PARADE